

Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

Suivi de l'exécution :

- Feuilles de présences signées à la fin de la formation

Appréciation des résultats :

- Évaluation formative continue durant la session
- Remise d'une attestation de fin de formation
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation
- Questionnaire d'impact de la formation à 2-3 mois

Evaluation des compétences

Epreuves

- Le candidat rédige un dossier professionnel structuré, selon une trame fournie par Linguaïd. Il y documente et illustre ses pratiques pédagogiques innovantes à travers des livrables concrets et contextualisés.
- Le candidat sera ensuite convoqué en entretien technique réflexif avec les membres du jury.

Composition du jury

Le jury est composé de 3 membres :

- 2 professionnels externes à Linguaïd actuellement en activité en tant que responsable de réseaux d'organismes de formation spécialisés dans les langues, ou bien des responsables pédagogiques au sein d'un organisme de formation en langues ou bien en tant que consultant externe en charge de l'ingénierie pédagogique en langues vivantes
- un membre de l'organisme certificateur Linguaïd qui en assure la présidence

Le jury évalue les candidats à partir au regard du référentiel d'évaluation en s'appuyant sur une grille d'évaluation fournie par Linguaïd pour chacun des candidats.

Obtention du certificat

Pour obtenir le certificat, le candidat doit obtenir un nombre de points minimum à chaque épreuve d'évaluation, selon le barème fixé, le nombre total de points devant obligatoirement être égal ou supérieur à 39/70.